

## **21/21 à l'examen du permis de chasser**

### **RECOMPENSE POUR 26 NOUVEAUX CHASSEURS**

Depuis quatre ans, la fédération fait un effort important pour l'accueil des nouveaux chasseurs principalement des jeunes.

Tous les nouveaux chasseurs bénéficient pendant deux années d'une cotisation gratuite offerte par la fédération soit 76 € de réduction annuelle sur le coût du permis, environ 50%.

Monsieur André GISCARD Président de la fédération en présence des membres du bureau a conduit la remise des prix et a mis l'accent sur la décision d'accueillir au mieux ceux qui obtiennent la note 21/21, un tirage permet à nos futurs chasseurs de bénéficier d'un jour de chasse accompagnée.

Le concours est doté de cinq mouflons soumis au plan de chasse à prélever dans la réserve de Boisset, commune de Ste Enimie avec un accompagnement des techniciens de la fédération. Les autres chasseurs ayant obtenu la note 21/21 sont invités par un administrateur de la fédération pour une journée de chasse (bécasse, lièvre, chevreuil, gibier d'eau, sanglier)

**1<sup>er</sup> PRIX** : 1 Mouflon de la réserve de Boisset, commune de Sainte Enimie avec un accompagnant de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère.  
M. PAGES Jérémy, Le Montet, 48500 LA CANOURGUE

**2<sup>ème</sup> PRIX** : 1 Mouflon de la réserve de Boisset, commune de Sainte Enimie avec un accompagnant de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère.  
M. VECK Fabrice, Le Bourg, 48100 LE BUISSON

**3<sup>ème</sup> PRIX** : 1 Mouflon de la réserve de Boisset, commune de Sainte Enimie avec un accompagnant de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère.  
M. PONS Bastien, 15 Impasse Le Chapeliérou, 48000 MENDE

**4<sup>ème</sup> PRIX** : 1 Mouflon de la réserve de Boisset, commune de Sainte Enimie avec un accompagnant de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère.  
M. GAL Florian, Les Vinoux, 48500 LA CANOURGUE

**5<sup>ème</sup> PRIX** : 1 Mouflon de la réserve de Boisset, commune de Sainte Enimie avec un accompagnant de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère.  
M. BONY Emile, 7 avenue de la Gare, 48130 AUMONT

**Les 21 autres nouveaux chasseurs se sont vus offrir une journée de chasse avec un administrateur de la fédération, félicitations à ces nouveaux qui ont obtenu 21/21 à l'examen du permis de chasser et aux 120 nouveaux permis en 2010 qui vont rentrer dans le monde de la chasse.**